



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunesse et sports : personnel

Question écrite n° 57877

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de Mme la ministre de la jeunesse et des sports sur l'intégration et le recrutement de travailleurs handicapés au sein des services de son ministère. Il lui serait reconnaissant de bien vouloir lui indiquer le pourcentage de personnes handicapées travaillant dans ses services et si son ministère entend mettre en place des moyens tendant à favoriser l'insertion des personnes handicapées au sein de celui-ci.

Texte de la réponse

Le handicap fait l'objet d'une attention particulière du ministère de la jeunesse et des sports comme en témoigne son engagement dans l'accompagnement des dispositifs à mettre en oeuvre pour favoriser l'accès des personnes handicapées à toutes formes de vacances et de loisirs ainsi qu'à la pratique sportive. Mme la ministre de la jeunesse et des sports est consciente de l'importance de l'intégration par le travail des personnes handicapées et des efforts qui doivent être poursuivis en ce sens. Les différents services du ministère ont mission d'y porter une attention particulière et afin de faciliter l'intégration des personnes handicapées, il est procédé, en tant que de besoin, à l'aménagement des structures de travail tant au sein de l'administration centrale que dans les établissements et services déconcentrés. Compte tenu du dernier recensement effectué au titre de l'année 1999, il convient de noter que le ministère de la jeunesse et des sports emploie, sur un effectif global de 7 473 agents, 92 agents présentant un handicap, soit 28 agents reconnus handicapés par la commission technique d'orientation et de reclassement professionnel, 3 agents accidentés du travail ou victimes de maladies professionnelles, 51 agents titulaires d'une allocation temporaire d'invalidité, 8 agents recrutés au titre des emplois réservés, 2 fonctionnaires reconnus inaptes et reclassés.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57877

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 février 2001, page 914

Réponse publiée le : 14 mai 2001, page 2851